

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-304/SG/AI portant désignation des présidents des bureaux de vote pour l'élection partielle à la Chambre des Députés

n° 71-304/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
19 février 1971

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1971

Date du numéro
25 février 1971

TEXTE INTÉGRAL

Les dispositions de l'article 1er de l'arrêté n° 71-191/SG/AI en date du 4 février 1971 susvisé ne sont applicable au'aux circonscriptions administratives suivantes : LadjJourah – Obock – Ali-Sabieh.